

Balado sur l'état des cryptoactifs

Épisode 4

Adam Rodricks:

Bonjour à tous et bienvenue! Je suis votre hôte Adam Rodricks. Aujourd'hui, je vous présente avec grand plaisir le dernier épisode de la série PodBytes de KPMG intitulée « Les cryptomonnaies : un état de la situation ». Si vous avez raté nos épisodes précédents, je vous encourage à les écouter également. Je suis accompagné de mes collègues des Services-conseils en gestion du risque technologique, Mitch et Kunal. Rebecca Ip, associée au groupe Crimes financiers de KPMG, sera également des nôtres. Bienvenue à tous. Faisons d'abord quelques présentations. Nous commencerons par vous, Mitch; dites-nous ce que vous faites au sein du cabinet.

Mitchell Nicholson:

Je suis Mitchell Nicholson, et je fais partie du cabinet depuis quelques mois et j'essaie de prendre part à tout ce qui touche le sujet ici à KPMG.

Kunal Bhasin:

Bonjour, je suis Kunal Bhasin et je suis directeur principal au sein de notre groupe Services-conseils en Gestion du risque et je codirige nos efforts en matière de chaîne de blocs et de cryptomonnaies à l'échelle du Canada aux côtés de Kareem Sadek.

Rebecca Ip:

Bonjour, je m'appelle Rebecca Ip, et je suis associée au service des Crimes financiers du groupe Services-conseils – Gestion des risques. J'ai très hâte de participer à notre discussion d'aujourd'hui.

Adam Rodricks:

Nous aussi! Je crois que c'est votre première baladodiffusion, Rebecca! Je lance la discussion avec vous. Parlez-nous un peu de lutte contre le blanchiment d'argent et de crimes financiers en ce qui concerne la monnaie virtuelle. Pourriez-vous commencer par nous expliquer quels types d'organisations doivent prendre les mesures nécessaires pour se conformer à toute la réglementation applicable au Canada?

Rebecca Ip:

Au Canada, si une organisation participe à des services où entre en jeu une monnaie virtuelle, elle devra prendre des mesures pour se conformer aux règlements applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Les activités visées comprennent les opérations de change de monnaies virtuelles et les services de transfert de fonds. À titre d'exemple, il peut s'agir d'échanger des fonds contre des monnaies virtuelles (monnaies fiduciaires contre cryptomonnaies), des monnaies virtuelles contre des fonds (cryptomonnaie contre monnaies fiduciaires) ou des monnaies virtuelles contre une autre monnaie virtuelle (cryptomonnaie contre cryptomonnaie), ainsi que de transférer de la monnaie virtuelle à la demande d'un client ou de recevoir un transfert de monnaie virtuelle à remettre à un bénéficiaire.

Si un organisme effectue l'une ou l'autre des opérations que j'ai mentionnées ci-dessus, les sociétés devront être inscrites à titre d'entreprise de services monétaires auprès de CANAFE. (Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada). CANAFE est le service du renseignement financier du Canada; il faut s'acquitter d'obligations particulières, comme l'exigent les lois sur produits de la criminalité, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et les règlements connexes, qui comprennent certaines de ces obligations particulières, notamment la collecte de renseignements sur les clients et l'analyse des données transactionnelles.

Je tiens également à souligner qu'il est important que les institutions financières surveillent tous les clients qui pourraient être impliqués dans le transfert de fonds fiduciaires de comptes bancaires à des fournisseurs de services d'actifs virtuels. Les banques doivent surveiller leur exposition à ce type de transactions si elles veulent envoyer de l'argent à des pays ou à des parties qui pourraient être sanctionnés ailleurs dans le monde.

Adam Rodricks:

Merci Rebecca. Kunal, c'est à votre tour. Compte tenu de cette présentation que Rebecca a si éloquemment faite pour nous, pouvez-vous nous parler des changements apportés à la réglementation et de leur date d'entrée en vigueur éventuelle?

Balado sur l'état des cryptoactifs

Épisode 4

Kunal Bhasin:

Comme l'a mentionné Rebecca, CANAFE publie depuis deux ans des directives et des modifications à ses règlements en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ces changements visent vraiment à combler les lacunes découlant de l'essor des cryptomonnaies, et ils sont maintenant en vigueur depuis le 1er juin 2021 - à peine quelques semaines avant que l'enregistrement de cette baladodiffusion.

Un changement important est la déclaration des opérations d'envergure en monnaies virtuelles, ou « LVCTR, pour large virtual currency transaction en anglais », lorsque les bourses ou les utilisateurs font des opérations en cryptomonnaies qui sont équivalentes à 10 000 \$ ou plus en dollars canadiens. En outre, le programme de conformité de ces organisations devrait également être en mesure d'identifier, d'évaluer et de déclarer toute opération douteuse en fonction des indicateurs de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme qui ont été expressément identifiés pour les cryptomonnaies. Les directives relatives à ces indicateurs ont été publiées en décembre 2020. Les indicateurs du blanchiment d'argent et de financement du terrorisme comprennent l'utilisation de monnaies confidentielles, les « fixers et joiners », les adresses de portefeuilles, la liste des sanctions de l'OFAC (Office of Foreign Assets Control), etc.

Les autorités de réglementation examineront la conformité à ces exigences pour tous ces organismes entre juin 2021 et mars 2022. Les autorités de réglementation adoptent une approche souple, car, soyons honnêtes, elles se rendent compte qu'il s'agit d'une entreprise importante et que les entités déclarantes ne seraient pas toutes en mesure de respecter ces exigences. Dans ce cas, les autorités de réglementation ont établi un ensemble minimal d'attentes, notamment la tenue des registres des opérations à déclarer au 1er juin 2021, l'achèvement de la mise en œuvre d'un système de déclaration des opérations de cryptoactifs de grande valeur au plus tard le 1er décembre 2021 et la soumission de toutes les opérations non déclarées au plus tard le 31 mars 2022.

Adam Rodricks:

Merci de nous faire part de ces dates importantes. Rebecca, de retour à vous. Quelles sont les principales mesures que les organisations devraient prendre pour satisfaire à ces exigences dont nous venons de discuter?

Rebecca Ip:

Merci Kunal de rappeler à nos auditeurs toutes les dates importantes. En ce qui a trait à l'établissement d'un programme de conformité pour les sociétés de cryptomonnaie ou les institutions existantes qui offrent ce nouveau type de services, elles devront soit mettre à jour, soit mettre en place le programme. Parmi les éléments requis du programme de conformité, mentionnons la désignation d'un agent de conformité qui se concentrera sur l'identification et la déclaration des activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans ces organisations. Cela comprendra l'élaboration ou la mise à jour de politiques et de procédures exhaustives visant à inclure la cryptomonnaie, l'évaluation des risques liés aux activités commerciales liées à la cryptomonnaie, ainsi que l'identification des déclencheurs ou des alertes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Cela aidera l'organisation à se conformer à l'obligation de produire des déclarations sur les opérations douteuses et les opérations de grande valeur.

Je crois qu'il est très important de bien comprendre ce que sont ces règlements et les éléments du programme, parce que, selon notre expérience, ces cryptoorganisations pourraient ne pas avoir l'expérience ni le personnel nécessaire pour comprendre réellement les exigences instaurées par le CANAFE et pour se conformer aux lois contre le blanchiment d'argent dans leur ensemble.

Enfin et surtout, dans le cadre de cette exigence, les sociétés doivent produire un examen indépendant de leur programme de conformité tous les 2 ans. Il lui faut donc non seulement mettre en place un programme, mais ce programme doit aussi faire l'objet d'un suivi et d'examen continus pour assurer que la conformité fonctionne comme prévu et de façon aussi efficace qu'elle le devrait.

Balado sur l'état des cryptoactifs

Épisode 4

Adam Rodricks:

Ce sont là d'importants facteurs à prendre en considération. Merci beaucoup pour le compte rendu, Rebecca. Kunal, quels sont les principaux défis auxquels les organisations sont habituellement confrontées dans l'établissement de leurs programmes?

Kunal Bhasin:

C'est une bonne question. Les programmes de conformité sont complexes et exigent beaucoup de ressources, comme Rebecca peut en témoigner. Lorsque vous y ajoutez le composant de cryptomonnaie, il y a des défis uniques compte tenu de la nature des cryptomonnaies. Si vous pensez aux institutions financières qui surveillent leur exposition aux cryptoactifs, elles doivent (en temps quasi réel) évaluer si le transfert par câble ou un transfert effectué par un utilisateur va à une institution non conforme. Ces fournisseurs pourraient être situés n'importe où dans le monde, même dans les territoires faisant l'objet de sanctions. Il faut se demander comment les institutions financières suivent l'ensemble de ces informations et s'assurer qu'elles prennent les mesures nécessaires pour éviter le transfert de monnaies fiduciaires à ces institutions.

Maintenant, si vous réfléchissez à ceux qui sont impliqués dans les transactions de monnaies fiduciaires à cryptomonnaies et de cryptomonnaies à cryptomonnaies, il y a encore plus de défis à surmonter, comme la mise en œuvre de capacités de gestion de cas et la mise en place de processus pour identifier chacun de ces indicateurs de blanchiment d'argent qui sont pertinents pour leur entreprise, l'évaluation et la déclaration des rapports sur les activités suspectes et des opérations de grande valeur.

Une autre question importante qui a fait l'objet de nombreuses discussions dans le secteur est la conformité aux règles de voyage pour les cryptoactifs. Le GAFI, le Groupe d'action financière (GAFI), a recommandé que le secteur des cryptomonnaies se conforme aux mêmes exigences en matière de règles de voyage que les monnaies fiduciaires, en vertu desquelles les fournisseurs de services de cryptoactifs ont l'obligation d'obtenir tous les renseignements requis sur l'émetteur et le bénéficiaire associés aux transferts d'actifs virtuels et de les transmettre.

Cela a été fait afin d'identifier et de signaler toute opération douteuse et de prendre des mesures de gel et interdire les opérations, comme les personnes et les entités désignées.

Il y a des entités comme les sociétés de renseignements de la chaîne de blocs ou d'analyse en chaîne qui fournissent de tels services. L'enjeu pour ces organisations est de savoir comment elles intègrent toutes ces processus à leurs activités quotidiennes et comment elles prennent les mesures appropriées en conséquence.

Mitchell Nicholson:

Merci, Kunal. Pour ajouter à cela, pour le bitcoin et d'autres cryptomonnaies, la technologie sous-jacente de la chaîne de blocs est vraiment un registre immuable. Cela signifie que toutes les transactions qui sont réglées sur le réseau sont enregistrées au complet dans le grand livre. Du point de vue de la présentation de l'information, à mesure que les sociétés d'analyse de chaînes de blocs amélioreront leur capacité d'analyser des transactions, de nombreux fournisseurs de services d'actifs virtuels seront en mesure de se rassurer quant au respect des exigences, comme la règle sur les voyages du GAFI, puisque les données pourront être analysées et que chaque saut entre les transactions pourra être examiné plus en détail.

Adam Rodricks:

Nous pourrions aller plus loin et c'est pourquoi nous avons présenté cette série spéciale en quatre parties sur l'état actuel des cryptoactifs. Si vous avez manqué l'un de nos épisodes précédents, n'oubliez pas de jeter un coup d'œil au canal PodBytes pour les écouter.

Je tiens à remercier nos trois invités, Kareem, Mitchell et Kunal, d'avoir pris le temps d'être avec nous en studio aujourd'hui, malgré leur horaire chargé. Alors que nous terminons notre série avec cet épisode, j'exprime ma sincère gratitude à Edwin, Rebecca, Mitch, Kunal et Kareem pour toutes leurs précieuses idées.

Encore une fois, je suis votre hôte, Adam Rodricks, et je vous remercie de nous avoir écoutés. Bonjour à tous!